



CONSEIL "ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT"

Bruxelles, 17 et 18 mai 2021

Le Conseil se tiendra lundi 17 et mardi 18 mai 2021. La session consacrée à l'éducation sera présidée par **Manuel Heitor** (ministre des sciences, des technologies et de l'enseignement supérieur). La session consacrée à la jeunesse sera présidée par **Tiago Brandão Rodrigues** (ministre de l'éducation).

Les sessions consacrées à la culture/l'audiovisuel et au sport seront, quant à elles, présidées par **Graça Fonseca** (ministre de la culture).

Lundi 17 mai, la journée débutera par un petit-déjeuner de travail sur le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse (8h30-9h30), auquel participeront l'actuel trio de présidences (Allemagne, Portugal et Slovénie) ainsi que la future présidence française, la commissaire Mariya Gabriel et des représentants de la jeunesse (notamment du Forum européen de la jeunesse). La présidence informera les ministres des résultats de cet événement au début de la session consacrée à la jeunesse qui se tiendra dans l'après-midi.

La première session débutera lundi à **10 heures** et portera sur l'éducation. Le Conseil devrait approuver des conclusions sur l'équité et l'inclusion dans le domaine de l'éducation et de la formation afin de promouvoir la réussite scolaire pour tous ainsi que sur l'initiative "universités européennes". Les ministres tiendront également, en session publique, un débat d'orientation sur les scénarios évolutifs pour la transformation de l'enseignement supérieur dans l'UE.

Les ministres de l'éducation participeront à un déjeuner de travail avec les commissaires Mariya Gabriel et Nicolas Schmit sur le thème de l'éducation et de la formation des adultes, et en particulier le renouvellement de l'agenda européen dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes.

L'après-midi (à **15 heures**), les ministres devraient approuver des conclusions sur le renforcement de la gouvernance multi-niveaux dans le cadre de la promotion de la participation des jeunes aux processus décisionnels. Il débattront également, en session publique, de la promotion d'une approche des politiques en faveur de la jeunesse fondée sur les droits.

Le deuxième jour, les travaux débuteront à **10 heures** et seront axés sur la culture et l'audiovisuel. Le Conseil devrait approuver des conclusions sur la relance, la résilience et la pérennité des secteurs de la culture et de la création dans le contexte de la crise de la COVID-19 ainsi que sur le plan d'action relatif aux secteurs des médias et de l'audiovisuel. Les ministres tiendront aussi un débat public sur la diversification des sources et des mécanismes de financement pour la sauvegarde et la protection du patrimoine culturel européen.

Dans l'après-midi (**15 heures**), les ministres devraient approuver des conclusions sur l'innovation dans le sport et ils tiendront, en session publique, un débat d'orientation sur la diplomatie sportive dans le cadre des relations extérieures de l'UE.

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Lundi 17 mai, le ministre des sciences, des technologies et de l'enseignement supérieur, **Manuel Heitor**, et le ministre de l'éducation, **Tiago Brandão Rodrigues**, tiendront une conférence de presse à 12h40 (sur l'éducation) et le ministre de l'éducation, **Tiago Brandão Rodrigues**, en donnera une à 18 heures (sur la jeunesse).

Mardi 18 mai, la ministre de la culture, **Graça Fonseca**, tiendra une conférence de presse à 13 heures (sur la culture). Le ministre de l'éducation, **Tiago Brandão Rodrigues**, tiendra une conférence de presse à 18 heures (sur le sport). (Les horaires des conférences de presse sont purement indicatifs.)

* * *

[Page consacrée à la session du Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport"](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

* * *

ÉDUCATION

Équité et inclusion dans le domaine de l'éducation et de la formation

Le Conseil s'emploiera à approuver des conclusions sur la réalisation de systèmes fournissant à tous une éducation et une formation véritablement inclusives sur le plan social, équitables, fructueuses et de qualité. Si les États membres ont réalisé nombre des objectifs du cadre stratégique "Éducation et formation 2020" (Éducation et formation est un cadre européen de coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation), le taux de jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation chez les personnes handicapées reste élevé (20,3 %). Les élèves nés à l'étranger sont plus susceptibles de quitter prématurément l'éducation que leurs pairs nés dans l'UE (22,2 % contre 8,9 %, respectivement). Les étudiants moins favorisés ont moins d'espoir de terminer leurs études supérieures (43,4 %) que leurs pairs (82,3 %).

Ces conclusions font le point sur les progrès accomplis jusqu'à présent pour renforcer l'équité et l'inclusion dans le domaine de l'éducation et de la formation, afin de promouvoir la réussite scolaire pour tous, et visent à donner un nouvel élan à la coopération au niveau de l'UE et aux travaux réalisés à l'échelle nationale dans ce domaine.

Parmi d'autres points, les États membres sont invités à:

- encourager et faciliter l'accès à des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants qui soient de qualité pour tous les enfants, indépendamment de leur situation personnelle, familiale ou sociale;
- accroître la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des outils et ressources numériques à tous les niveaux de l'enseignement et de la formation, et à fournir un soutien ciblé aux apprenants défavorisés et aux apprenants handicapés;
- remédier à la pénurie d'enseignants, le cas échéant, en particulier dans le domaine de l'éducation adaptée et dans des contextes multiculturels et multilingues.

En outre, la Commission est invitée à:

- formuler, en collaboration avec les États membres, des orientations stratégiques visant à réduire les mauvais résultats et à améliorer le niveau d'éducation et de formation atteint dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (ou équivalent).
- mener des travaux concernant les propositions relatives à d'éventuels indicateurs ou objectifs au niveau de l'UE dans les domaines de l'équité et de l'inclusion.

Initiative "universités européennes"

Les ministres devraient approuver des conclusions sur l'initiative "universités européennes". Dans ces conclusions, le Conseil fait observer que, après deux appels à propositions, 41 alliances pilotes ont été établies, associant plus de 280 établissements d'enseignement supérieur, représentant 5 % de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur dans toute l'Europe. L'initiative "universités européennes" est l'une des initiatives phares des travaux préparant la mise en place d'un "espace européen de l'éducation" d'ici à 2025. Dans ce contexte, le Conseil invite les États membres à utiliser tous les mécanismes de financement disponibles pour soutenir l'initiative, y compris les nouvelles possibilités offertes par la facilité pour la reprise et la résilience.

Les ministres et la Commission sont également invités à étudier et tester l'utilisation de micro-qualifications dans l'enseignement supérieur, ce qui pourrait contribuer à élargir les possibilités d'apprentissage et renforcer le rôle des établissements d'enseignement supérieur dans l'apprentissage tout au long de la vie. (Une micro-qualification est la preuve des résultats d'apprentissage obtenus par un apprenant à la suite d'une courte expérience d'apprentissage.) Le Conseil recommande également de renforcer la coopération entre les autorités pédagogiques, les établissements de l'enseignement supérieur et les parties prenantes afin d'éliminer les obstacles à la coopération au niveau européen. Dans ce contexte, les ministres suggèrent d'examiner la possibilité et l'opportunité de créer des diplômes européens communs dans le cadre des alliances d'universités européennes.

Les États membres demandent à la Commission de rendre compte, d'ici la fin de 2021, des principaux résultats de l'examen à mi-parcours des premières alliances, en vue de la poursuite du développement des "universités européennes" et de la réalisation de tout leur potentiel ambitieux.

Scénarios évolutifs pour la transformation de l'enseignement supérieur dans l'UE

Les ministres tiendront un débat public d'orientation sur les défis auxquels sont confrontés les établissements d'enseignement supérieur et sur les éventuelles mesures à prendre à cet égard. Ces mesures pourraient inclure notamment de veiller à ce que les universités européennes constituent des bancs d'essai d'approches centrées sur l'étudiant, par exemple en intégrant des formes de mobilité physique, hybride et/ou virtuelle dans les programmes d'étude, et à ce que les universités européennes utilisent pleinement les excellentes capacités de recherche et d'innovation de l'UE dans le secteur de l'enseignement supérieur pour soutenir une nouvelle génération de chercheurs européens hautement qualifiés et compétitifs et une dimension renforcée de la recherche et de l'innovation en Europe.

La présidence invitera les ministres à partager leur point de vue sur les questions ci-après, sur la base d'une [note d'information](#):

- Êtes-vous d'accord avec le fait que les alliances entre universités européennes devraient être des "bancs d'essai" en matière d'interopérabilité et de coopération entre les États membres concernant l'évolution de carrière dans le domaine de la recherche et de l'enseignement en Europe? Comment les programmes de recrutement conjoint des enseignants et des chercheurs peuvent-ils permettre une véritable circulation des cerveaux "multidirectionnelle" et "équilibrée" dans l'ensemble de l'Europe?
- Quelles mesures spécifiques votre État membre est-il disposé à prendre pour promouvoir une approche européenne en matière d'assurance de la qualité pour les diplômes communs?
- Envisagez-vous d'adopter une législation nationale autorisant les micro-qualifications dans l'enseignement supérieur?

JEUNESSE

Le renforcement de la gouvernance multiniveaux dans le cadre de la promotion de la participation des jeunes aux processus décisionnels

Il ressort de l'[Eurobaromètre Flash de 2019](#) que les jeunes sont très actifs dans la vie démocratique et que les niveaux de participation sont en hausse, les trois quarts des jeunes répondants étant engagés dans un mouvement organisé, sous une forme ou sous une autre. Toutefois, les jeunes ont moins de possibilités de participation et sont sous-représentés dans les processus décisionnels.

Les jeunes sont concernés par tout l'éventail du programme politique. Par conséquent, leur mobilisation et leur implication en vue de trouver des réponses aux défis sociétaux, environnementaux, numériques, économiques, culturels et politiques sont essentielles.

C'est dans ce contexte que les ministres rappellent que pour une approche efficace de la gouvernance multi-niveaux dans le domaine de la jeunesse, il importe de soutenir la mise en place et le développement d'une représentation des jeunes à tous les niveaux et de reconnaître le droit des jeunes à s'auto-organiser.

Les ministres soulignent qu'il est essentiel que tous les jeunes disposent des mêmes possibilités de participation et d'engagement ainsi que des mêmes moyens d'action à tous les niveaux des processus décisionnels pertinents. La transformation numérique pourrait permettre des formes de participation innovantes et alternatives, telles que les outils de démocratie numérique. Dans le même temps, du fait du manque de compétences numériques ou d'accès aux outils numériques, assurer une participation inclusive constitue un défi.

Le Conseil invite dès lors les États membres et la Commission à soutenir des structures actives et durables de participation des jeunes à l'élaboration de politiques à tous les niveaux et dans tous

les domaines et à soutenir la poursuite de l'élaboration des approches visant à accroître la participation des jeunes aux processus décisionnels. Les États membres sont également invités à promouvoir et à soutenir la mise en place ou l'amélioration de structures de gouvernance multi-niveaux durables, afin de faciliter la participation des jeunes aux processus décisionnels et à l'élaboration des programmes.

Au niveau de l'UE, la [stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse](#) joue un rôle clé pour associer les jeunes au processus décisionnel, grâce aux conseils de la jeunesse, aux conférences de l'Union européenne sur la jeunesse et aux groupes de travail nationaux.

Une approche des politiques en faveur de la jeunesse fondée sur les droits: moteur de l'engagement futur?

Dans leur transition vers l'âge adulte, les jeunes sont confrontés à des défis spécifiques, qui les placent dans une situation de vulnérabilité. Dès lors, il est nécessaire d'améliorer l'accès des jeunes à leurs droits. Il convient donc d'adopter une politique en faveur de la jeunesse fondée sur les droits de l'homme. La pandémie a des répercussions défavorables sur les droits de l'homme, y compris sur l'espace civique, avec le renforcement des inégalités préexistantes et la pression accrue exercée sur les personnes en situation de vulnérabilité.

Les ministres tiendront un débat public, sur la base d'un [document d'information](#), sur la manière dont les autorités nationales, locales et régionales peuvent mobiliser, connecter et autonomiser les jeunes. Ils sont invités à réfléchir aux questions suivantes:

- Quelles sont les principales mesures à prendre aux niveaux national, régional et local pour élaborer des politiques transversales en faveur de la jeunesse fondées sur les droits afin de faire face aux problèmes aggravés par la COVID-19?
- Quelles mesures devraient être envisagées à l'avenir au niveau de l'UE pour poursuivre le développement de politiques transversales en faveur de la jeunesse fondées sur les droits?

CULTURE/AUDIOVISUEL

Relance, résilience et pérennité des secteurs de la culture et de la création

La culture joue un rôle crucial pour l'identité européenne et a un impact social et économique important. Dans les conclusions que le Conseil devrait approuver, les ministres réaffirment que les secteurs de la culture et de la création comptent parmi les secteurs les plus durement touchés par la pandémie de COVID-19. De nombreuses personnes travaillant dans ces secteurs n'ont souvent pas de protection sociale ni de soutien au chômage et sont confrontées à une grande incertitude.

Dans ses conclusions, le Conseil recense six priorités afin de favoriser la relance des secteurs de la culture et de la création:

- améliorer l'accès aux financements disponibles, entre autres en mettant à profit la facilité pour la reprise et la résilience, en simplifiant les procédures de demande et en réduisant les formalités des programmes de financement;
- renforcer la résilience des professionnels des secteurs de la culture et de la création;
- renforcer la mobilité et la coopération en faisant en sorte qu'il soit plus aisé pour les artistes et les autres professionnels de ces secteurs de circuler librement dans l'ensemble de l'UE et de tirer parti des possibilités d'échanges et de collaboration;
- accélérer les transitions écologique et numérique. Les artistes et les créateurs devraient être encouragés à renforcer leurs compétences afin d'être compétitifs dans la sphère numérique. Les secteurs de la culture et de la création jouent un rôle essentiel en tant que vecteurs de durabilité;
- améliorer les connaissances et la préparation en vue des défis à venir, entre autres en partageant le savoir-faire et les bonnes pratiques afin d'être en mesure de faire face de manière optimale aux phénomènes imprévus susceptibles de perturber ces secteurs à l'avenir;

- tenir compte des scènes culturelles et des communautés locales ainsi que de leurs besoins et de leurs points de vue au moment de fixer les priorités des politiques, stratégies et programmes culturels.

Médias et audiovisuel: un plan d'action pour soutenir la reprise et la transformation

En décembre 2020, la Commission a adopté un [plan d'action](#) pour soutenir la reprise et la transformation des secteurs des médias et de l'audiovisuel. Les conclusions des ministres constituent une réponse au plan d'action et aux mesures qu'il contient, l'objectif étant de s'assurer que les médias européens sortent renforcés de la crise et que leur reprise aille de pair avec un processus de transformation.

Parmi les défis auxquels les secteurs des médias d'information et de l'audiovisuel sont actuellement confrontés figurent notamment la mondialisation, la transformation numérique et une diminution importante des recettes. Les vulnérabilités préexistantes ont été amplifiées par la pandémie de COVID-19. Dans ses conclusions, le Conseil insiste sur l'importance que ces secteurs revêtent pour l'économie de l'UE et la diversité culturelle européenne, sur le rôle essentiel qu'ils jouent pour ce qui est tant de divertir les citoyens que de leur fournir des informations fiables et factuelles, ainsi que sur leur fonction cruciale dans le débat démocratique.

Le plan d'action contient un certain nombre de mesures concrètes visant à soutenir financièrement le secteur: l'initiative MEDIA INVEST permettra de mobiliser 400 millions d'euros à l'appui d'investissements dans l'industrie audiovisuelle et l'initiative NEWS permettra d'aider les médias d'information à accéder à des prêts et à des investissements.

Dans ses conclusions, le Conseil souligne par ailleurs qu'il est important de disposer d'un cadre législatif et stratégique qui, entre autres, soutient la collaboration transfrontière entre les acteurs du marché de l'audiovisuel, ce qui devrait permettre à ce marché de se développer et de faire face à la concurrence aux niveaux européen et mondial en produisant et en diffusant des contenus susceptibles d'attirer des publics internationaux.

Diversification des sources et des mécanismes de financement pour la sauvegarde et la protection du patrimoine culturel européen

Le patrimoine culturel européen est un bien public, doté d'une importante valeur sociale et économique. Néanmoins, sa protection est mise à mal en raison des pressions budgétaires, une tendance qui s'est accentuée du fait de la crise de la COVID-19. Dans le [programme de travail de l'UE 2019-2022 en faveur de la culture](#), le thème des autres sources de financement en faveur du patrimoine culturel avait déjà été défini comme un moyen de donner la priorité à la durabilité du patrimoine culturel. Dans un rapport spécial de 2020, la Cour des comptes européenne recommande également le recours à des fonds privés pour sauvegarder le patrimoine culturel de l'Europe. L'aide publique demeure essentielle pour la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel, mais il convient de la compléter en améliorant l'accès aux programmes européens de financement et en diversifiant les sources de financement.

La présidence, qui a élaboré un [document d'information](#), a invité les ministres à faire part de leur point de vue sur les deux questions suivantes:

- Que pourrait-on faire au niveau européen pour promouvoir la diversification des sources et des mécanismes de financement afin de protéger et de sauvegarder le patrimoine culturel, en complément des sources publiques?
- Que pensez-vous du lancement d'une étude de faisabilité, d'un projet pilote ou d'une analyse d'impact en vue de créer un organe consultatif stratégique, par exemple une agence, un observatoire ou un autre organe, qui développerait, conformément au principe de subsidiarité, une vision à long terme pour la promotion, la sauvegarde et la protection du patrimoine culturel européen?

SPORTS

L'innovation dans le sport

Dans le [plan de travail de l'Union européenne en faveur du sport pour 2021-2024](#), il est considéré que le sport pourrait contribuer à la réalisation des priorités politiques générales de l'UE, y compris en matière d'innovation. Environ deux tiers de la croissance économique enregistrée par l'Europe au cours des dernières décennies ont résulté de l'[innovation](#). L'innovation devrait être considérée comme une priorité essentielle pour le développement du secteur du sport; elle devrait ouvrir des perspectives pour accroître la participation des citoyens aux activités physiques et sportives, renforcer le développement socioéconomique par le sport et contribuer à relever les défis actuels et susceptibles d'émerger.

Les ministres devraient approuver les conclusions dans lesquelles il est indiqué que le sport est souvent la source d'idées neuves et d'innovations mais que l'innovation peut aussi être un facteur de développement dans tous les domaines du sport, dans la mesure où elle détermine la manière dont le sport est pratiqué, perçu et organisé et où elle renforce le rôle positif et la pratique du sport dans la société, et jouer un rôle moteur dans le cadre de la transition des soins de santé aux soins apportés à la santé et aux fins de l'intégration et de la cohésion sociales ainsi que de l'éducation.

Dans les conclusions, les États membres sont invités à promouvoir et à soutenir les initiatives et projets de recherche et de développement dans le domaine de l'innovation sportive, en particulier avec les universités et les centres de recherche, afin de créer et de diffuser des connaissances et de fournir des outils pour améliorer l'élaboration des politiques et l'évaluation comparative des innovations sportives.

Ils devraient également soutenir et encourager la coopération entre le mouvement sportif et d'autres organisations, collectivités régionales et locales, universités et centres de recherche, organisations de la société civile et acteurs du secteur privé concernés, en vue de lever les obstacles et de relever les défis qui entravent l'innovation et l'esprit d'entreprise dans le sport, liés notamment au financement, à la fuite des cerveaux, à la protection des données et aux droits de propriété intellectuelle.

En outre, les États membres devraient réfléchir à des solutions innovantes, y compris des innovations numériques et technologiques, pour protéger l'intégrité du sport et lutter contre la corruption dans le sport, relever les défis transfrontières tels que le truchage de matchs, le dopage et la violence, et préserver un environnement sportif propre, sûr, non discriminatoire et sain.

Le Conseil demande à la Commission d'encourager la coopération avec et entre les États membres en y associant le mouvement sportif, les pays tiers concernés ainsi que les pôles et réseaux sportifs. Elle devrait diffuser des informations sur les soutiens financiers dont peuvent bénéficier les initiatives en matière d'innovation sportive et les initiatives connexes par l'intermédiaire des programmes de l'UE tels qu'Erasmus +, Life et Horizon Europe.

Diplomatie sportive

Le sport faisant partie de la boîte à outils diplomatique des homologues de l'UE dans le monde, les ministres débattront de la manière de recourir à la diplomatie sportive pour promouvoir les intérêts et les valeurs de l'Europe. Même si certains États membres sont déjà actifs dans ce domaine, l'UE, contrairement aux États-Unis et à la Chine, ne s'est pas encore dotée d'une stratégie cohérente.

Le sport a toujours été utilisé pour véhiculer des messages politiques. À l'heure actuelle, la diplomatie sportive fait référence à une utilisation régulière et stratégique du sport pour atteindre des objectifs dans le domaine des relations extérieures. Elle peut contribuer à renforcer le lien avec des pays étrangers et leurs citoyens et à améliorer l'attractivité d'un pays ou à étendre sa position internationale (par exemple, par l'organisation de grandes manifestations sportives).

L'UE dispose d'une compétence limitée dans le domaine du sport, mais il est inscrit dans les traités que "l'Union [...] favorise [...] la coopération avec les pays tiers et les organisations internationales compétentes en matière [...] de sport". Dans ce contexte, l'UE a déjà mis en place un groupe de haut niveau sur la diplomatie sportive et le Conseil a adopté des conclusions à ce

sujet (en 2016). Lors du débat public, préparé par une [note d'information](#), les ministres sont invités à répondre aux questions suivantes:

- La diplomatie culturelle et éducative de l'UE représente-t-elle un modèle pour l'élaboration d'une stratégie de l'UE en matière de diplomatie sportive? Quels sont les éventuels avantages d'une stratégie de l'UE en matière de diplomatie sportive?
- Quelles nouvelles mesures les États membres et l'UE devraient-ils adopter pour promouvoir une stratégie de l'UE en matière de diplomatie sportive?

Les messages pré-enregistrés de la sous-secrétaire générale des Nations unies à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations, Maria-Francesca Spatolisano, et du président du Comité international olympique, Thomas Bach, seront diffusés.

Divers

La présidence fera le point de la situation concernant l'incidence de la COVID-19 sur l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport.

La délégation slovène fera part du programme de travail de la prochaine présidence dans les domaines d'action relevant du Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport".

La présidence indiquera les conférences qu'elle organisera dans le domaine de la culture et des médias.

Le représentant des États membres de l'UE formant le trio de présidences en exercice au sein du Conseil de fondation de l'AMA communiquera aux ministres des informations sur la réunion du comité exécutif et du Conseil de fondation de l'AMA.

La délégation espagnole traitera de l'incidence des plateformes de vidéo à la demande (VOD) sur le marché audiovisuel de l'UE et en particulier sur les relations entre les différents acteurs de la chaîne de valeur.

[Note d'information](#)

La délégation allemande communiquera des informations sur les aspects des négociations relatives à la modification de la directive TVA qui sont liés à la politique culturelle, notamment en ce qui concerne une taxation du marché de l'art.

[Note d'information](#)

La délégation slovène donnera des indications sur la désignation de la Capitale européenne de la culture pour 2025.

[Note d'information](#)

La Commission communiquera des informations sur l'initiative HealthyLifestyle4All (un mode de vie sain pour tous), qu'il est prévu de lancer en septembre 2021.

[Note d'information](#)